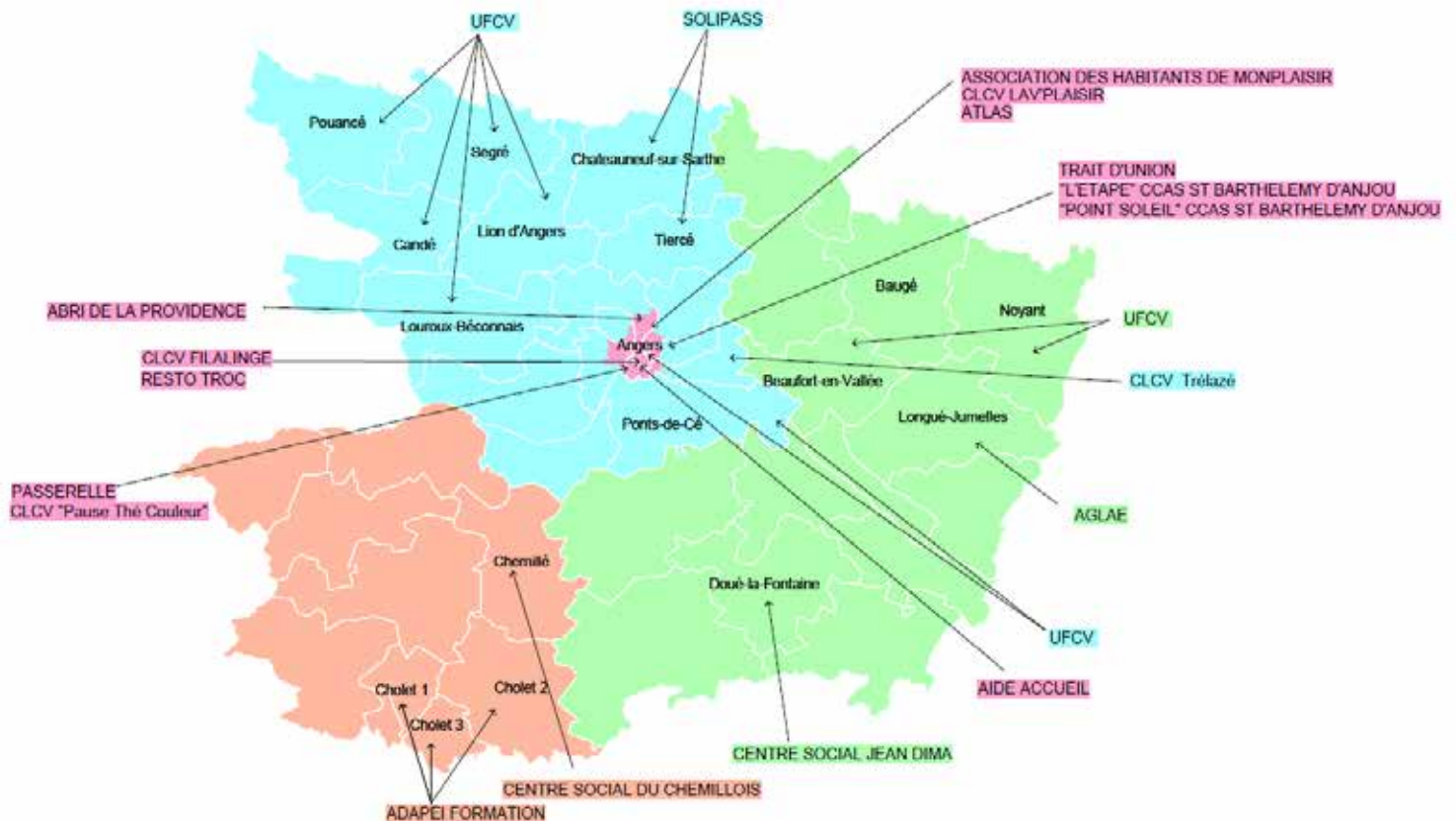




ACTIVITÉS ET ATELIERS DE DYNAMISATION SOCIALE



Les objectifs

- Ces actions intitulées en 2012 ateliers de vie quotidienne et sociale constituent un lieu de rencontre proposant à toute personne en situation d'isolement et/ou en difficulté dans sa vie quotidienne des activités collectives susceptibles de valoriser son savoir faire et son savoir-être.
- Les activités ont pour objectif de rompre l'isolement en créant du lien social afin de favoriser l'autonomie sociale de la personne.
- La finalité est d'aider chaque personne à trouver ou retrouver sa véritable place dans la société, lui permettant ainsi de vivre son projet, ses objectifs et son avenir. Ces ateliers doivent également amener les personnes vers le droit commun.



Le conventionnement du Département

- 22 structures ont été conventionnées en 2012, ce qui représente 389 places pour 566 personnes bénéficiaires du RSA socle .

Le soutien financier du Conseil général s'élève à 645 925 € soit un coût moyen par place de 1 660 €.

Les porteurs

- Ces actions sont développées par 20 associations loi 1901 et 2 établissements publics type Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les supports

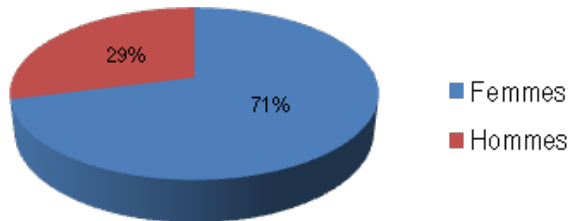
- Les supports utilisés dans ces ateliers sont multiples, quelques exemples pour illustrer : laverie sociale, épicerie sociale, alimentation, sorties, activités sportives, informatique,...

Les caractéristiques

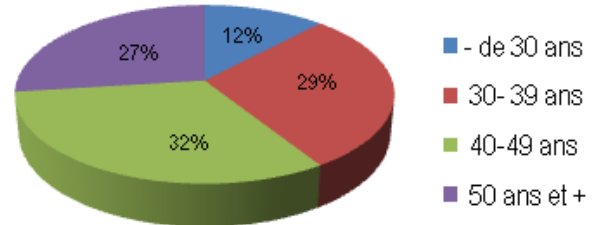
- L'accompagnement du bénéficiaire s'effectue principalement sur des temps collectifs. Il est aussi proposé des temps individuels à l'entrée, pendant, et à la fin de l'engagement de la personne dans l'action.
- Les ateliers sont animés par des professionnels qualifiés et parfois complétés par une équipe de bénévoles.

Le profil du public accueilli

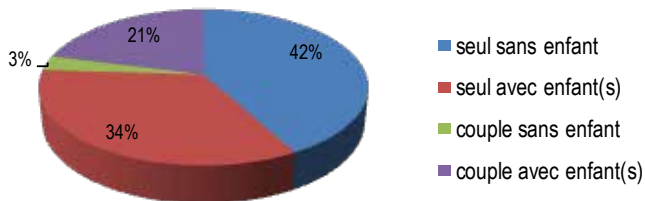
Sexe



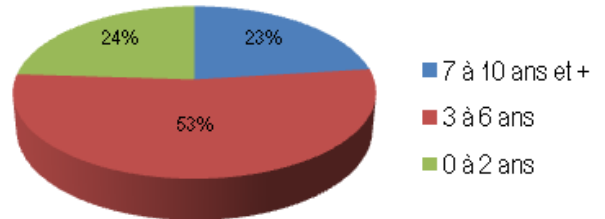
Age



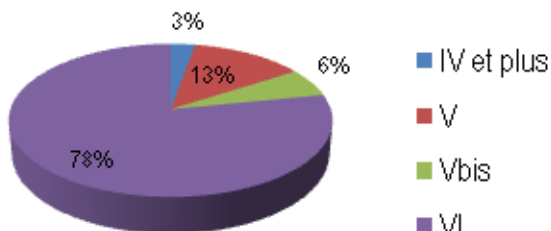
Situation familiale



Ancienneté RMI/RSA



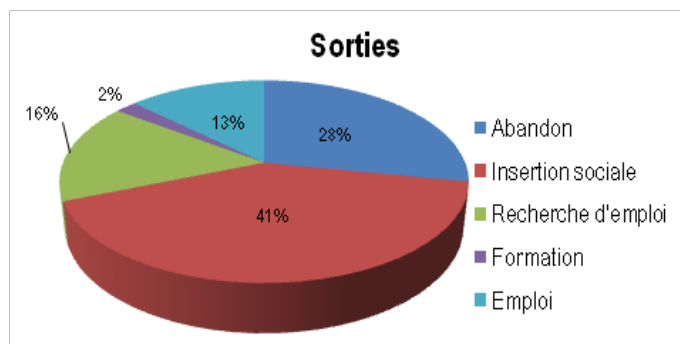
Niveau de formation



Commentaires :

- Les prescripteurs de ces actions sont le plus souvent des référents sociaux.
- La typologie du public accueilli est le plus souvent des femmes, âgées de 30 à 49 ans, seules avec ou sans enfants, entrées dans le dispositif depuis 3 à 6 ans.
- 78% du public accompagné est d'un niveau VI.

La situation des bénéficiaires du RSA à la sortie de l'action



Commentaires :

- 41% des personnes sorties de ces ateliers se sont orientées vers des démarches d'insertion sociale du domaine de la santé, du logement, ou de la vie sociale.
- En 2012, 13% des personnes ont retrouvé un emploi après leur passage dans un atelier de vie quotidienne. Ces ateliers ont également permis à 18% des personnes de poursuivre leur parcours d'insertion professionnelle en s'orientant vers la formation ou la recherche d'emploi.
- 28% des personnes ne poursuivent pas l'action pour des raisons multiples (difficulté de mobilisation personnelle ou information non communiquée à la structure sur les raisons de l'arrêt).

Quelques éléments de réflexion et perspectives

■ L'offre de places dans ces actions est actuellement largement développée sur les territoires de l'agglomération angevine (soit 80% des places du département) alors que les territoires ruraux ne représentent que 20% des places conventionnées.

■ La participation du public à ce type d'atelier représente une première étape de mobilisation de la personne vers l'élaboration d'un projet personnel et/ou professionnel.

■ En 2013, la réalisation d'un nouveau cahier des charges par le Département va permettre de conforter et préciser le contenu de ces actions afin de diversifier la prise en charge du public qui va de la simple participation aux ateliers collectifs jusqu'à un accompagnement individuel et renforcé s'ajoutant à la prise en charge collective.



Conseil général de Maine-et-Loire
Direction générale adjointe du Développement social et de la solidarité
Direction insertion et habitat / Service insertion
CS 94104 - 49941 ANGERS CEDEX 9
02 41 81 49 49 - www.cg49.fr - service-insertion@cg49.fr

